Pays de la Loire, Sarthe Bonnétable Cannetière (La), Bordelières (Les) Avenue de la Forêt, Rue du Docteur Roux, Rue du Professeur Calmette, Rue Pasteur, Rue Laennec, Rue des Bordelières, Rue Jolliot-Curie, Rue Branly

Secteur urbain concerté dit des Bordelières et de La Cannetière à Bonnétable.

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058598 Date de l'enquête initiale : 2015 Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : secteur urbain concerté

Parties constituantes non étudiées : lotissement concerté, cité

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales: PCI 2017, AD, 29-42; PCI 2017, F, 309-318; PCI 2017, AE, 258-300; 601-602

Historique

Le secteur urbain concerté fut établi en plusieurs tranches entre le milieu des années 1960 et le début des années 1980, autour de l'usine d'enseignes lumineuses CELLE (aujourd'hui détruite et remplacée par un supermarché et par l'école maternelle construite en 2004 par l'agence parisienne AKLA). Sa création fut déterminé par les projets d'extension des usines CELLE et ROSY (bonneterie), avec une hausse importante des effectifs en perspective, le projet (non réalisé) de création autour de cette première usine d'une zone industrielle de 11 ha, mais également par l'installation de familles d'ouvriers employés à la Société Générale de Fonderie à Saint-Jamme-sur-Sarthe.

L'aménagement du secteur urbain, documenté sous le nom d'opération de la rue de La Cannetière, fut réalisé en plusieurs étapes :

Au milieu des années 1960, un lotissement concerté de 12 maisons jumelles fut créé le long de l'avenue de la Forêt et deux nouvelles rues ouvertes (rues du Professeur Calmette et du docteur Roux). Les maisons jumelles, habitées en 1969, comptent un étage carré et sont distribuées notamment d'un garage en rez-de-chaussée. Le promoteur et l'architecte ne sont pas connus.

Entre 1967 et 1969 fut édifié le grand ensemble dit des Bordelières le long d'une nouvelle rue joignant la rue de La Cannetière (actuelle rue Pasteur). Le maître d'ouvrage en fut l'Office public départemental d'H.LM. de la Sarthe, l'architecte Georges Habib-Montaner, du Mans, et l'entrepreneur principal la Société Normande et Bretonne d'Entreprise de Construction (SA SO.NE.BEC), domiciliée au Mans (puis les entreprises réunies Jangot-SONEBEC, basée à Lyon). Les 4 barres R+4 distribuées par deux escaliers intérieurs, furent édifiées *sans industrialisation* sur une structure en béton armé avec remplissage en façade de briques creuses. Elles furent distribuées en 69 logements, soit 19 logements de 3 pièces (dont l'un pour le concierge situé au rez-de-chaussée du bâtiment A), 32 de 4 pièces et 18 de 5 pièces, chacun avec salle de bains, séchoir et cellier (situé au rez-de-chaussée des barres). Une chaufferie fut accostée à la barre B.

Dans le même temps, entre 1968 et 1971, un second lotissement concerté fut réalisé le long de la rue Pasteur, avec ouverture de la rue Joliot-Curie. La S.A. Mancelle d'Habitation, maître d'ouvrage, fit appel à l'architecte manceau Bernard Gervais et aux entreprises fléchoise Venara et mancelle Colin pour le gros-oeuvre et les entreprises mancelle Bernardeau et lavalloise Gruau pour la charpente. Le lotissement devait compter initialement 62 logements, 46 seulement semblent avoir

Secteur urbain concerté dit des Bordelières et de La Cannetière à Bonnétable.

IA72058598

été réalisés, en 3 tranches successives. Les deux premières, entre 1968-1970, concernèrent la construction de 26 logements R+1 *en pavillons jumelés et en bande* de la rue Jolliot-Curie, édifiés en béton armé hourdis de briques et couverts de tuiles de Saint-Fromon. Chaque logement fut distribué au rez-de-chaussée en entrée, cellier, WC, cuisine et séjour et à l'étage en salle de bains et selon les logements en 3 ou 4 chambres dont 2 avec balcon. La 3e tranche, réalisée en 1970-1971, concernait la réalisation de deux barres R+1 de logements collectifs distribués en cellier, cuisine, séjour, salle de bains et chambre, et de trois pavillons jumelés à l'angle des rues Pasteur et de la Cannetière. Subsistent de cette 3e tranche la barre R+1 de 12 logements desservis à l'étage par une coursive extérieure (la seconde n'a pas été réalisée ou a été remplacée à la limite des XXe et XXIe siècles par l'actuelle Résidence de La Cannetière) et l'un des pavillons jumelés, très remaniés (51-53, rue Pasteur), les deux autres n'ayant probablement pas été construits.

En 1976-1977, un troisième lotissement concerté de 18 logements pavillonnaires fut réalisé autour de l'actuelle rue Laennec pour la SA d'HLM La CARPI (Société de Construction et d'Aménagement pour La Région Parisienne et les Provinces). Les 18 pavillons furent répartis en bande de trois ou quatre logements R+1 disposés tête-bêche, construits en béton et couverts en *ardoises-fibrociment* et distribués en séjour, cuisine et garage au rez-de-chaussée et salle de bains et 3 chambres à l'étage.

A la fin des années 1970 ou début des années 1980, l'actuelle résidence Calmette, regroupant 12 logements R+1 en bande fut réalisée probablement pour l'Office public départemental d'HLM de la Sarthe.

L'habitat pavillonnaire diffus s'est installé dans les marges des différentes opérations concertées, essentiellement à l'angle de l'avenue de la forêt et du Professeur Calmette pour les plus anciennes et le long de la rue de la Cannetière pour les plus récentes.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Habib-Montaner (architecte, attribution par source), Bernard Gervais

Description

L'ensemble urbain concerté comprend un grand ensemble de 4 barres R+4 et quatre lotissements concertés regroupant une centaine de logements, pour l'essentiel disposés en pavillons jumelés ou en bande, sauf 12 groupés dans une barre R +1. Un habitat pavillonnaire diffus s'est développé dans les marges de ces différentes opérations concertées.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; brique

Matériau(x) de couverture : ardoise, ciment en couverture, matériau synthétique en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés

Couvrements:

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à longs pans ;

Escaliers:

Statut, intérêt et protection

Protections:

Statut de la propriété : propriété publique, propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

Plan sommaire d'urbanisme de la ville de Bonnétable.

A.D. Sarthe: 1015 W 14. Bonnétable. Plan sommaire d'urbanisme. 1965-1971.

Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 1015 W 14

Opération d'urbanisme rue de La Cannetière à Bonnétable. 1966-1973.

A.D. Sarthe: 8 W 55. Direction Départementale de l'Equipement. Service des HLM. Bonnétable, 69

logements rue de La Cannetière. Pièces écrites, plans d'architectes, 1966-1973.

Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 8 W 55

• Opération d'urbanisme rue de La Cannetière à Bonéntable. 1968-1974.

A.D. Sarthe : 8 W 89. **Direction Départementale de l'Equipement. Service des HLM. SA Mancelle d'HLM. Bonnétable, 6 logements rue de La Cannetière pièces écrites (sauf mémoires définitifs) plans d'architectes.** 1968-1971. Décision de clôture d'opération 1 avril 1974.

Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 8 W 89

Opération d'urbanisme rue de La Cannetière à Bonnétable. 1969-1973.

A.D. Sarthe: 8 W 96. Direction Départementale de l'Equipement. Service des HLM. SA Mancelle d'HLM 14 logements rue de La Cannetière. Pièces écrites, plans d'architectes 1969-1973. Décision de clôture d'opération 1 avril 1974.

Archives départementales de la Sarthe, Le Mans: 8 W 96

Opération d'urbanisme de la rue de La Cannetière à Bonnétable. 1966-1970.

A.D. Sarthe: 792 W 25. Direction Départementale de l'Equipement. Service des HLM. Bonnétable La Cannetière 1ere tranche de 26 logements. 1966-1970.

Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 792 W 25

Opération d'urbanisme rue pasteur à Bonnétable. 1976-1977.

A.D. Sarthe: 1127 W 64. Direction Départementale de l'Equipement. Service des HLM. SA. CARPI.

Ronnétable Pue Postour. 18 logoments. 1976. 1977

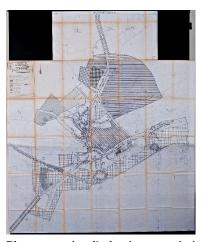
Bonnétable. Rue Pasteur. 18 logements. 1976-1977.

Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 1127 W 64

Illustrations



Plan chronologique.
Dess. Julien Hardy
IVR52 20177200033NUDA



Plan sommaire d'urbanisme corrigé en avril 1971, montrant l'usine CELLE, le lotissement de la rue du Dr Roux, le grand ensemble des Bordelières, les 2 premières tranches du lotissement de la rue Joliot-Curie et le projet de la 3e tranche. Autr. Ministère de l'Equipement, Phot. Yves Guillotin IVR52_20157200437NUCAB



Vue aérienne partielle depuis le nord, montrant aU centre le ler lotissement concerté, devant le lotissement CARPI et le grand ensemble des Bordelières. Phot. Yves Guillotin IVR52_20137201155NUCA



Secteur urbain concerté dit des Bordelières et de La Cannetière à Bonnétable.

ler lotissement concerté : Vue d'ensemble de la rue du docteur Roux. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200773NUCA



Maisons jumelles 6-8 et 10-12, rue du docteur Roux. Phot. Yves Guillotin IVR52 20177200777NUCA



Elévation antérieure des maisons jumelles 6-8, rue du docteur Roux. A noter la porte d'entrée de la maison reportée sur le côté de la porte du garage.

Phot. Yves Guillotin

IVR52_20177200776NUCA



Elévation antérieure de la maison 3, rue du docteur Roux. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200774NUCA



Elévation antérieure de la maison 9, rue du docteur Roux. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200775NUCA



Grand ensemble des Bordelières, état actuel après reprise des élévations. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200778NUCA



2e lotissement concerté, tranche 1 et 2, rue Joliot-Curie : vue générale. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200779NUCA





Secteur urbain concerté dit des Bordelières et de La Cannetière à Bonnétable.

IA72058598

Elévation antérieure de la maison 15, rue Joiliot-Curie. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200781NUCA Elévation postérieure de la maison 48, rue Joliot-Curie. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200780NUCA



2e lotissement concerté, 3e tranche : logements collectifs de la rue Branly. Phot. Yves Guillotin IVR52_20177200782NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Bonnétable, présentation de la commune (IA72001903) Pays de la Loire, Sarthe, Bonnétable

Oeuvre(s) contenue(s) : Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Bonnétable (IA72058462) Pays de la Loire, Sarthe, Bonnétable, ,

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan chronologique.

Référence du document reproduit :

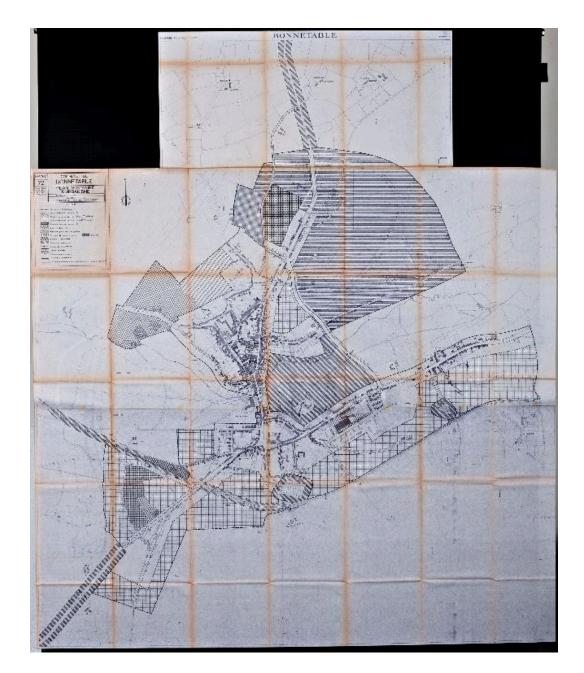
• Fond: Plan cadastral informatisé de la commune de Bonnétable, à jour pour 2015. Informations complémentaires issues des plans cadastraux de 1835 des communes de Bonnétable (archives départementales de la Sarthe, PC/040) et Aulaines (archives départementales de la Sarthe, PC/015). (Direction générale des impôts - cadastre).

IVR52_20177200033NUDA

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan sommaire d'urbanisme corrigé en avril 1971, montrant l'usine CELLE, le lotissement de la rue du Dr Roux, le grand ensemble des Bordelières, les 2 premières tranches du lotissement de la rue Joliot-Curie et le projet de la 3e tranche.

Référence du document reproduit :

• Plan d'urbanisme de la ville de Bonnétable, avril 1971.

AD Sarthe : 15 W 14. **Commune de Bonnétable. Plan sommaire d'urbanisme**, ministère de l'Equipement et du Logement. Mai 1868, avril 1970, février et avril 1971. Echelle 1/2000°. Tirage de plan, 166 x 142 cm. Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 15 W 14

IVR52_20157200437NUCAB

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Auteur du document reproduit : Ministère de l'Equipement

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne partielle depuis le nord, montrant aU centre le 1er lotissement concerté, devant le lotissement CARPI et le grand ensemble des Bordelières.

IVR52_20137201155NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1er lotissement concerté : Vue d'ensemble de la rue du docteur Roux.

IVR52_20177200773NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons jumelles 6-8 et 10-12, rue du docteur Roux.

IVR52_20177200777NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation antérieure des maisons jumelles 6-8, rue du docteur Roux. A noter la porte d'entrée de la maison reportée sur le côté de la porte du garage.

IVR52_20177200776NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation antérieure de la maison 3, rue du docteur Roux.

IVR52_20177200774NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation antérieure de la maison 9, rue du docteur Roux.

IVR52_20177200775NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grand ensemble des Bordelières, état actuel après reprise des élévations.

IVR52_20177200778NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



2e lotissement concerté, tranche 1 et 2, rue Joliot-Curie : vue générale.

IVR52_20177200779NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation antérieure de la maison 15, rue Joiliot-Curie.

IVR52_20177200781NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation postérieure de la maison 48, rue Joliot-Curie.

IVR52_20177200780NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



2e lotissement concerté, 3e tranche : logements collectifs de la rue Branly.

IVR52_20177200782NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation